

Communiqué / Parentis 26 juin 2018
DES LYCÉES PROFESSIONNELS FRAGILISÉS



Le bureau académique du SNUEP-FSU Bordeaux affirme son refus de la réforme de la voie professionnelle aujourd'hui en débat, qui s'impose sans réel dialogue et qui font peser un risque majeur sur l'existence même d'un service public de formation professionnelle.

Le ministre de l'Éducation nationale vient d'annoncer les grands axes de sa réforme pour la voie professionnelle scolaire. La qualité des formations est menacée et les conditions d'études des élèves et de travail des enseignants seront inévitablement dégradées.

Le ministre se garde bien de préciser que sa prétendue revalorisation de la voie professionnelle scolaire se fera avec moins de moyens : moins d'école pour les jeunes, moins de postes d'enseignants et un financement en berne des établissements suite à la baisse de la part hors quota de la taxe d'apprentissage. Si cette réforme est mise en œuvre, ce sont au moins 6000 postes qui seront supprimés et les élèves seront spoliés de 120 heures sur les 3 années de formation.

Une réforme qui se fait, comme en 2009, sur le dos des enseignants, des élèves et de leur famille

Les enseignements généraux subiront une baisse patente des horaires disciplinaires ce qui entravera les poursuites d'études des jeunes. L'instauration des secondes à « famille de métiers », impliquera inéluctablement une déprofessionnalisation des formations en réduisant la spécialisation professionnelle à un métier à 2 ans au lieu de 3.

Pour les CAP, le dispositif de recrutement à effectif réduit vole en éclat. Les classes seront autant chargées que celles des baccalauréats. Pire, après le mixage des parcours et le mixage des publics, le ministre invente le mixage du temps d'enseignement. Certains jeunes passeront les épreuves après 1 an de formation, d'autres après 2 ans et certains après 3 ans. Mais toutes et tous seront dans les mêmes classes. Ce choix est pédagogiquement intenable et surtout révélateur du manque d'intérêt et de moyens dédiés à ces jeunes qui, pour beaucoup, relèvent de la grande difficulté scolaire ou du handicap.

Comme lors de la réforme du bac pro 3 ans, la possibilité donnée aux PLP d'être affectés sur des postes de BTS ne reste qu'un effet d'annonce. Très peu de PLP sont concernés.

Le bureau académique du SNUEP-FSU dénonce l'ensemble de ce projet car ces mesures sont inacceptables et entraveront l'avenir scolaire et professionnel des jeunes.